

Éditorial

Comité éditorial de la revue RESUME

La revue RESUME lance son premier numéro avec l'aménagement d'un espace de discussion ouvert auquel s'invitent plusieurs chercheurs d'horizons disciplinaires divers identifiant la mémoire de l'esclavage comme un objet de recherche scientifique à part entière plutôt que comme un objet de commémoration annuelle. Dans ce premier numéro, elle aborde deux thématiques connexes, reliées par des liens logiques, historiques, contextuels et structurels profonds, à savoir : « Mémoire de l'esclavage et héritage colonial ». Que reste-t-il de l'esclavage lorsque les cérémonies de pardon sont terminées ? Que devient un héritage colonial que l'on déclare clos [au passé] alors que ses cadres juridiques, religieux, scolaires et universitaires continuent de fonctionner [au présent] ? Et que vaut un discours de décolonisation du savoir qui ne touche ni aux programmes d'études, ni aux pratiques d'enseignement-apprentissage, ni aux instances d'évaluation, ni aux langues de publication ? Ces questions ne sont pas rhétoriques. Elles orientent la ligne de la revue, estimant que la mémoire de l'esclavage gagne moins à être célébrée qu'à être étudiée, par des recherches et des enquêtes documentées, attentives aux continuités héritées de la colonisation que les discours officiels laissent souvent dans l'ombre.

Les huit contributions réunies ici travaillent ces questions exigeantes à des échelles différentes. Beguens Théus signe successivement les résultats d'une série de trois travaux de recherche et d'enquête qui remontent d'abord aux bulles pontificales adoptées par les autorités catholiques depuis le 15^e siècle pour y lire l'acte de naissance légitime et juridique de l'asservissement perpétuel des Nègres et du partage des Amériques (1), puis qui examinent la servitude enfantine du système restavec, élevé sur les traces du système esclavagiste colonial, et les comportements des autorités protestantes envers cette tradition de servitude domestique persistant dans la société haïtienne (2), avant d'aborder la zombification comme forme contemporaine de domestication ou d'esclavagisation noire ancrée dans la tradition du vaudou haïtien (3). Pour sa part, Pierre Michelot Jean Claude interroge la dialectique de la mémoire de l'esclavage et l'impossible patrimonialisation d'un passé que les élites successives ont préféré tenir à distance. À son tour, Modou Pouye montre, à partir du Code de la famille sénégalais, comment les structures épistémiques héritées de la colonisation continuent d'informer la production et la légitimation du droit et du savoir. De son côté, Yvan Tchanga analyse le pathos de l'exposé des motifs de la loi Taubira et fait apparaître l'indignation comme opérateur de passage du registre affectif au registre législatif. Dans sa contribution, Alfred Pierre examine l'identité de pauvreté assignée à Ayiti et les conditions d'une lutte décoloniale effective. Finalement, Nathalis Wamba et Rajendra Chetty referment le numéro sur les universités africaines occidentalisées, hôtes d'une exploitation épistémologique dont ils proposent de sortir par une déliaison progressive à l'égard du canon eurocentrique.

Ces textes ne convergent pas parce qu'ils partagent une même thèse sous un même angle. Ils convergent parce qu'ils butent sur le même mécanisme : les institutions qui ont pris part activement aux opérations de colonisation et d'esclavagisation survivent aujourd'hui à la reconnaissance de leurs erreurs passées et à la demande de pardon. Or, la demande de pardon ne suffit pas à faire oublier ces erreurs catastrophiques ni à effacer le legs perpétuel

laissé depuis le 15^e siècle. En contexte postcolonial, l'Église catholique a révisé son discours colonialiste et esclavagiste certes, mais persistent encore les effets pervers de son ancienne position officielle autorisant la colonisation des Afriques et des Amériques, la traite et la « servitude perpétuelle » des Nègres ; l'État postcolonial a hérité de cadres normatifs importés qu'il administre désormais en son nom propre ; l'université africaine a été décolonisée dans ses drapeaux, mais pas dans ses programmes d'enseignement-apprentissage. Force est de reconnaître qu'une décolonisation du savoir qui s'en tient au vocabulaire engage peu.

Dans la structure et la limite de ce premier numéro de la revue RESUME, sept des huit contributions relèvent d'une aire francophone caribéenne et africaine, donc la majorité d'entre elles sont écrites en français, à l'exception des résumés traduits et d'un seul texte rédigé en anglais. Cela étant dit, cette revue s'ouvre au pluralisme linguistique et épistémique, sans la moindre idée de rester confinée à une seule langue de travail et à un espace géographique restreint pour ne pas échapper aux tensions inévitables dans la quête de connaissances et le développement de savoirs. Par-delà ses stratégies d'ouverture et d'inclusion, elle se veut en effet rigoureuse dans l'application de ses normes et de ses méthodes, libre dans le choix de ses numéros thématiques et l'approche de ses objets, aussi accessible aux différents publics avec lesquels elle entre en dialogue. Le libre accès n'est pas ici une simple commodité technique : il vise à ce que des savoirs portant sur des populations longtemps étudiées leur reviennent.

Pour citer cet article

Comité éditorial de la revue RESUME. (2026). Éditorial. RESUME, 1(1), iii–iv.

<https://doi.org/10.68181/p9pzyr72>